

RAPPORT D'ACTIVITES 2018

Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales 4 Rue des Grands Moulins 88200 SAINT-ETIENNE-LES-REMIREMONT

SOMMAIRE

PRESENTATION DU TERRITOIRE ET SES COMPETENCES – Page 3 LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Page 6 LES COMMISSIONS - Page 7

LES COMMISSIONS - Page 7

- LES FINANCES Page 9
- ✓ Les comptes administratifs 2018
- ✓ Les chiffres clés 2018
- ✓ Les budgets annexes
- ✓ Les taxes
- ✓ Les coûts des services

LES RESSOURCES HUMAINES - Page 16

- √ l'organigramme
- √ le Comité Technique (CT) et le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT)

LES ACTIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES PAR THEMATIQUES

ECONOMIE - Page 19

- ✓ Aide à l'immobilier d'entreprise
- ✓ Les Zones d'activités économiques
- L'Agence régionale de développement économique
- ✓ Bâtiment AITHEX

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Le Programme Habiter Mieux - Page 21

ENVIRONNEMENT - Page 22

- ✓ Plan Climat Air Energie Territorial
- ✓ Programme de restauration des cours d'eau
- ✓ Fête de l'eau

CULTURE, SPORTS, LOISIRS - Page 24

- ✓ Réseau de lecture publique
- ✓ Piscine
- ✓ Ecole de Musique

LES POLITIQUES SOCIALES - Page 32

- ✓ Schéma Départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public
- ✓ Politique de la Ville
- ✓ Réforme des attributions de logements sociaux
- ✓ Convention Territoriale Globale
- ✓ Crèche Multi-accueil
- ✓ Relais d'Assistants Maternels (RAM)

LES AIRES D'ACCUEIL - Page 38

- ✓ Aires de camping-cars
- ✓ Aires d'accueil des gens du voyage

TOURISME - Page 40

- ✓ Le schéma de développement touristique
- ✓ La marque Vosges Secrètes
- ✓ La navette des Crêtes
- ✓ L'entretien des sentiers de randonnée
- ✓ Festi' Foss'art

URBANISME - Page 41

PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

La CCPVM – naissance au 1er janvier 2017

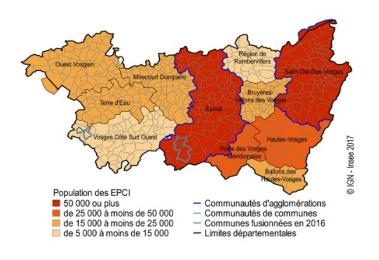


La Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales (CCPVM) est née au 1^{er} janvier 2017 de la fusion de :

- ❖ la Communauté de Communes de la Porte des Hautes Vosges,
- ❖ la Communauté de Communes des Vosges Méridionales,
- ❖ et du rattachement de la Commune de Saint Amé.

Le territoire est composé de 10 communes pour près de 31 000 habitants.

| 10 Communes | Population INSEE totale 2018 |
|--------------------------|---------------------------------|
| DOMMARTIN-LES-REMIREMONT | 1946 |
| ELOYES | 3347 |
| GIRMONT-VAL-D'AJOL | 246 |
| PLOMBIERES-LES-BAINS | 1728 |
| REMIREMONT | 8069 |
| SAINT-AME | 2222 |
| SAINT-ETIENNE-LES- | |
| REMIREMONT | 3950 |
| SAINT-NABORD | 4306 |
| LE VAL-D'AJOL | 4023 |
| VECOUX | 898 |
| Population totale | 30735 |



LES COMPÉTENCES

Les compétences obligatoires :

Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire : SCoT et schéma de secteur, plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale,

Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L 4251-17 (compatibilité avec le schéma régional de développement économique) création. aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire. artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire aide à l'immobilier d'entreprises pour les commerces de moins de 400 m2 ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations dans les conditions prévues à l'article L211-7 DU Code de l'Environnement.

Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs

Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.

Les compétences optionnelles :

Compétence optionnelle protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie;

Préservation, gestion et mise en valeur de sites d'intérêt naturel majeur pour chaque site retenu, en partenariat avec les institutions publiques, les usagers et les gestionnaires d'espaces naturels. Pour chacun de ces sites il s'agira de définir et de mettre en œuvre un plan de gestion, ainsi qu'un programme de mise en valeur.

Deux sites sont retenus :

- Le site Natura 2000 « Confluence Moselle-Moselotte » dont la CCPVM à la maîtrise d'ouvrage et l'animation.
- Le site « étang et tourbière de la Demoiselle », classé Espace Naturel Sensible et Natura 2000.

Mise en application des actions du Plan Climat Air Energie et Territoire

Compétences non obligatoires liées à la GEMAPI :

item 11: La mise en place et l'exploitation de dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques, dans le cadre de programme de restauration des cours d'eau à l'échelle d'un bassin versant ou d'un sous bassin versant.

item 12 : L'animation et la concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous bassin ou un groupement de sous bassin, correspondant à une unité hydrographique.

Compétence optionnelle création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire :

Accès de la déchèterie de Le Val d'Ajol (depuis l'intersection RD20/VC 70 jusqu'à l'entrée de la déchèterie : 380 m)

Accès de la déchèterie de Saint-Nabord (depuis l'intersection de la route de Sainte-Anne/CR Chemin du Criolé jusqu'à la déchèterie et de la RD 3 à la déchèterie par les Beheux et depuis l'intersection des premières maisons à la Couare jusqu'à la déchèterie : 1 600 m)

Accès de la ZA La Croisette à Le Val d'Ajol (Zone Haute) (depuis la RD 20 sur la zone haute de la ZA La Croisette : 120 m)

Accès de la ZA La Croisette à Le Val d'Ajol (Zone Basse) (depuis la RD 20 sur la zone basse de la ZA La Croisette : 110 m)

Accès à l'aire de grand passage de Saint-Nabord lieudit (le Bombrice) (de l'intersection avec les chemins de Longeroye et du Boicheux, jusqu'à la limite de commune de SAINT-NABORD avec celle d'ELOYES: 370 m)

Accès à l'aire de grand passage de Remiremont lieudit (le Champs devant Parmont) (de la RD 157 jusqu'à l'aire de grand passage : 50 m)

Compétence optionnelle action sociale d'intérêt communautaire :

L'étude, la création, l'aménagement et la gestion des crèches, micro-crèches et ou structures multiaccueil dont la gestion de la structure Multiaccueil de Maxonrupt et de la micro-crèche et future crèche d'Eloyes.

Adhésion à la mission locale du Pays de Remiremont et de ses Vallées (compétence qui sera déléguée au PETR – Pays de Remiremont et ses Vallées)

Compétence optionnelle politique du logement et du cadre de vie :

En matière de politique de la ville : élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ; programmes d'actions définis dans le contrat de ville ; Opérations programmées de l'habitat

LES COMPÉTENCES

Compétence optionnelle -création et gestion des maisons de services au public :

Création et gestion des maisons de services au public et définition des obligations de service public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

Les compétences facultatives :

Mise en cohérence des projets touristiques de la CCPVM, tout en préservant l'aspect environnemental

Aménagement de la traversée du Massif du Fossard : réalisation de l'aménagement et mise en valeur, entretien des équipements touristiques dans le cadre d'un partenariat avec l'ONF, la Communauté de Communes des Hautes Vosges et les Communes concernées.

Mise en circuit des espaces naturels sensibles de la Communauté de Communes.

Création d'une passerelle sur la Moselotte (reliant le Massif du Fossard à la Voie Verte)

Mise en œuvre de la liaison des voies vertes existantes et/ou à créer du territoire

Gestion, protection et valorisation du site archéologique du Saint Mont

Le soutien au Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges pour l'organisation annuelle de l'opération « Navette des Crêtes »

Création, aménagement et gestion d'aires pour camping-cars et/ou de terrains de camping, contribuant à l'amélioration de l'accueil touristique de la CCPVM. Les réalisations antérieures au 1er Janvier 2004 restent de la compétence communale

La création, l'aménagement et la gestion des circuits de randonnée touristiques portés par une association dûment habilitée sur la base d'une convention avec la Communauté de Communes (pédestres, ski de fond, VTT et équestres) ainsi que les routes touristiques balisées en tant que telles.

Espaces naturels sensibles d'intérêt communautaire : préservation, gestion et mise en valeur de l'étang du Villerain, propriété de la Communauté de Communes, en lien avec le Conseil Départemental des Vosges, le Conservatoire des espaces Naturels de Lorraine et l'association de pêche référente.

Mutualisation et assistance technique :

Conformément à l'article R.410-5 du code de l'urbanisme, un service urbanisme est chargé de l'instruction des autorisations d'urbanismes pour les communes compétentes en matière de délivrance de ces autorisations à compter du 1er Juillet 2015. Elle pourra également assurer ces prestations de services pour le compte d'une collectivité locale non membre dont : LE MENIL, SAINT-MAURICE-SUR-MOSELLE, RUPT-SUR-MOSELLE et LE THILLOT.

Dans ce cas, elles donneront lieu à une facturation spécifique et à l'établissement d'un budget annexe.

Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs à titre facultatif pour les domaines suivants : école de musique intercommunale, la gestion du réseau de lecture publique, la gestion du fonctionnement et l'investissement des piscines intercommunales sises 25 rue des œuvres au Val d'Ajol et allée Eugène Delacroix à Plombières les Bains.

compétence en matière d'établissement d'exploitation d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques prévue à l'article L. Code général des collectivités du territoriales, afin de pouvoir participer au contrat de concession conclu par la Région Grand Est en partenariat avec les Conseils Départementaux des Ardennes, de l'Aube, de la Marne, de la Haute-Marne, de la Meurthe-et-Moselle, de la Meuse et des Vosges en vue de déployer le Très Haut Débit par fibre optique sur le territoire des sept départements, l'exception des zones d'investissement privé, conformément aux dispositions du Plan France Très Haut Débit arrêté par l'Etat.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil Communautaire, organe délibérant de la Communauté de Communes, se réunit en séance publique environ une fois par trimestre. Il est composé de 31 conseillers communautaires, élus au suffrage universel direct à l'occasion des élections municipales.

Les Conseillers communautaires par commune

REMIREMONT :

HINGRAY Jean (Maire), HANTZ Danielle, FOUCHER Jean-Charles, THOUVENOT Patrice, CLOCHÉ Philippe, SCHLESINGER Dominique, TISSERAND Jean-Benoît et DIDON Stéphanie.

LE VAL D'AJOL :

RICHARD Jean (Maire), DAVAL Ludovic, LAMBOLEY Alain et PERRIN Corine.

SAINT-NABORD :

SACQUARD Daniel (Maire), DOUCHE Patricia, FEHRENBACHER Frédérique et VINCENT Daniel.

SAINT-ETIENNE-LES-REMIREMONT :

DEMANGE Michel (Maire), FAIVRE Danièle, LE ROUX Yves et THIRIAT Christiane.

DOMMARTIN-LES-REMIREMONT :

LOUIS Catherine (Maire) et MANSOURI Jean

ELOYES:

JACQUEMIN André (Maire), GASPARD Marie-France et GERARD Françoise.

SAINT-AMÉ:

ANDRÉ Marcelle (Maire) et ROBERT Dominique.

PLOMBIERES-LES-BAINS :

HENRY Albert (Maire) et BALANDIER Stéphane.

GIRMONT VAL D'AJOL :

MANENS Jean-Marie (Maire) et BALANDIER Roland (suppléant).

VECOUX :

MANGE Martial (Maire) et COPPE-GOTTI Michelle (suppléante).



En 2018, le Conseil Communautaire s'est réuni 7 fois :

- Le lundi 15 janvier 2018 à Vecoux
- Le mardi 20 mars 2018 au Girmont Val d'Ajol
- Le mercredi 11 avril 2018 à Saint-Nabord
- Le mardi 26 juin 2018 à Saint-Etienne-Les-Remiremont
- Le mardi 25 septembre 2018 à Saint-Amé
- Le mardi 13 novembre 2018 à Plombières-Les-Bains
- Le mardi 18 décembre 2018 à Dommartin-Les-Remiremont



LES COMMISSIONS

Commission Finances – Personnel

Présidée par Michel DEMANGE

Membres de la commission Titulaires : Mme Michelle COPPE-GOTTI - Mme Patricia DOUCHE - M. Jean MANSOURI - M. Alain LAMBOLEY - Mme Aurélie MOTAIS DE NARBONNE - Mme Catherine BAZIN - Mme Françoise GERARD - Mme Danièle FAIVRE - Mme Danièlle HANTZ - Mme Frédérique FEHRENBACHER - Suppléants : M. Robert WARY - Mme Catherine LOUIS - Mme Claudine DERVAUX - Mme Christine BARTOLOMEO - Mme Maryse DEPREDURAND - M. Yves LE ROUX - M. Philippe CLOCHE - M. Daniel VINCENT

Dates des réunions : Les 10 janvier 2018, 3 avril 2018, 5 novembre 2018 et 10 décembre 2018

Commission Culture - Sport

Présidée par Jean RICHARD

Membres de la commission Titulaires : M. Hervé DARQUY - M. Robert WARY - M. Jean-Pierre DIDIER - M. Frédéric MATHIOT - Mme Martine BARADEL - M. Pascal DURUPT - Mme Christiane THIRIAT - M. Jean-Charles FOUCHER - Suppléants : Mme Michèle COPPE-GOTTI - Mme Patricia DOUCHE - Mme Catherine LOUIS - Mme Corine PERRIN - Mme Aude FISCHER - M. Guy LESEUIL - Mme Marie-France GASPARD - Mme Danièle FAIVRE - Mme Béatrice GAILLEMIN

Dates des réunions : Les 6 mars 2018 et 28 novembre 2018

Commission Politique du logement - Cadre de vie

Présidée par Marcelle ANDRÉ

<u>Membres de la commission Titulaires :</u> Mme Michèle COPPE-GOTTI - Mme Patricia DOUCHE - Mme Corine PERRIN - M. Jean-Pierre DURAND - Mme Jocelyne PORTÉ - Mme Annette MAISON - M. Emilien BEAUX - Mme Christiane THIRIAT - M. Pierre VINCENT - Mme Christelle PIERREL - <u>Suppléants :</u> M. Robert WARY - M. Jean MANSOURI - Mme Yvette CLAUDEY - Mme Danièle FAIVRE - Mme Martine MATHIOT - Mme Michelle TISSERAND - Mme Marie-Annie BOOTZ

Réunie le 3 septembre 2018

Commission Economie - Communication

Présidée par Jean HINGRAY

Membres de la commission Titulaires: M. Bernard DEFRANOUX - Mme Patricia DOUCHE - M. Jean MANSOURI - M. Jean-Claude LECHARPENTIER - M. Dominique ROBERT - M. Stéphane BALANDIER - Mme Françoise GERARD - M. Yves LE ROUX - M. Roland BALANDIER - M. Jean-Charles FOUCHER - Suppléants: Mme Michèle COPPE-GOTTI - M. Robert WARY - Mme Catherine LOUIS - Mme Claudine DERVAUX - Mme Aurélie MOTAIS DE NARBONNE - Mme Catherine BAZIN - Mme Danièle FAIVRE - M. Fabien DEFRANOUX - Mme Stéphanie DIDON

Dates des réunions : Les 28 février 2018, 15 mai 2018, 17 mai 2018, 20 juin 2018, 2 octobre 2018, 11 septembre 2018, 5 novembre 2018 et Le 5 décembre 2018

Commission Travaux bâtiments

Présidée par Catherine LOUIS

<u>Membres de la commission Titulaires :</u> M. Bernard DEFRANOUX - M. Daniel VINCENT - M. Alain CANTOT - Mme Nadine THIRIET - Mme Maryse DEPREDURAND - M. Jean-Pierre DIDIER - M. Jean-Philippe CLERC - Mme Danièle FAIVRE - M. Christian BERBE - M. Jocelyne PORTE - <u>Suppléants :</u> M. Denis RIVAT - M. Robert WARY - M. Frédéric MATHIOT - Mme Martine BARADEL - M. Jean MANSOURI - M. Jean-Pierre SCHMALTZ - M. Yves LE ROUX - M. Benjamin DAVAL - M. Joël ROBICHON

Réunie le 20 février 2018



LES COMMISSIONS

Commission Social - Petite enfance - Portage de repas

Présidée par André JACQUEMIN

Membres de la commission Titulaires: Mme Michèle COPPE-GOTTI - Mme Patricia DOUCHE - Mme Annette MAISON - Mme Karine NURDIN - M. Jean-Pierre DURAND - Mme Sophie GEORGEL - Mme Marie-France GASPARD - Mme Danièle FAIVRE - Mme Martine MATHIOT - M. Hugues LAINE - Suppléants: Mme M-Madeleine MUNOZ - M. Michel GROSJEAN - Mme Catherine LOUIS - Mme Nicole LEDRAPPIER - Mme Christine BARTOLOMEO - M. Pascal DURUPT - Mme Stéphanie DA SILVA - Mme Christiane THIRIAT - Mme Valérie VINCENT - Mme Audrey COLOMBIER

Dates des réunions : Les 4 septembre 2018 et 10 décembre 2018

Commission Aménagement de l'espace – Gens du voyage

Présidée par Daniel SACQUARD

<u>Membres de la commission Titulaires :</u> Mme Michèle COPPE-GOTTI - Mme Patricia DOUCHE - M. Jean-Claude BRIGNON - M. Dominique ROBERT - Mme Catherine LEROY - Mme Isabelle GEORGES PY - M. Yves LE ROUX - M. J-Benoît TISSERAND - <u>Suppléants :</u> M. Robert WARY - Mme Maryse DEPREDURAND - M. Jean MANSOURI - M. Emilien BEAUX - Mme Danièle FAIVRE - M. Guénolé SPATZ

Commission Tourisme

Présidée par Albert HENRY

<u>Membres de la commission Titulaires :</u> Mme Michèle COPPE-GOTTI - Mme Patricia DOUCHE - Mme Isabelle GEORGE-PY - M. Ludovic DAVAL - M. Bernard CREUSOT - M. Stéphane BALANDIER - Mme Françoise GERARD - Mme Christiane THIRIAT - M. Roland BALANDIER - Mme Stéphanie DIDON - <u>Suppléants :</u> M. Robert WARY - Mme Catherine LOUIS - M. Jean-Claude BRIGNON - M. Dominique ROBERT - Mme Sophie GRIVET - Mme Mélanie LAGARDE - M. Yves LE ROUX - M. Pierre VINCENT - M. Romain MILLOTTE

Dates des réunions : Les 5 avril 2018 et 18 juin 2018

Commission Travaux voirie – Centre bourg

Présidée par Jean-Marie MANENS

Membres de la commission Titulaires: M. Denis RIVAT - M. Daniel VINCENT - M. Patrick SIMONIN - M. Jean-Pierre DURAND - M. Stéphane BALANDIER - M. Bruno DERVAUX - M; Jean-Philippe CLERC - M. Yves LE ROUX - M. Christian BERBE - M. Patrice THOUVENOT - <u>Suppléants:</u> M. Bernard DEFRANOUX - M; Robert WARY - M. Jean-Claude LECHARPENTIER - M. Dominique ROBERT - M. Daniel MARCOU - M. Jean MANSOURI - M. Christophe GERARD - Mme Christiane THIRIAT - M. Marcel DIRAND - M. Joël ROBICHON

Commission Environnement

Présidée par Martial MANGE

<u>Membres de la commission Titulaires</u>: Mme Michèle COPPE-GOTTI - M. Michel GROSJEAN - M. Jean MANSOURI - M. David VANCON - Mme Elisabeth COLNET - Mme Marie BOOTZ - M. Christophe GERARD - Mme Christiane THIRIAT - M. Pierre VINCENT - Mme Dominique SCHLESINGER - <u>Suppléants</u>: Mme Patricia DOUCHE - Mme Catherine LOUIS - Mme Nadine THIRIET - Mme Sophie GEORGEL - M. Emilien BEAUX - Mme Danièle FAIVRE - M. Armand FRENOT - Mme Danielle WAGNER

Dates des réunions : Les 12 mars 2018, 24 avril 2018, 25 juin 2018, 30 août 2018 et 20 novembre 2018





LES FINANCES

Budget général - Compte administratif 2018

| | Fonctionnement | | Investissement | | |
|---------------------------|-----------------------------------|-----------------|-----------------------------------|----------------|--|
| | Crédits ouverts (BP + DM+ RAR) | Réalisé | Crédits ouverts (BP + DM+ RAR) | Réalisé | |
| Dépenses | 20 524 390.61 € | 18 505 952.04 € | 3 475 228.76 € | 3 147 509.51 € | |
| Recettes | 20 524 390.61 € | 20 757 145.57€ | 3 475 228.76 € | 2 398 144.27 € | |
| Résultat de l'exercice | | + 2 251 193.53€ | | - 749 365.24 € | |

Budget annexe ZA de la croisette - Compte administratif 2018

| | Fonctionnement | | Investissement | | |
|---------------------------|-----------------------------------|---------------|-----------------------------------|--------------|--|
| | Crédits ouverts (BP + DM+ RAR) | Réalisé | Crédits ouverts (BP + DM+ RAR) | Réalisé | |
| Dépenses | 455 767.44 € | 30 717.74 € | 421 085.94 € | 421 085.94 € | |
| Recettes | 455 767.44 € | 125 543.86 € | 421 085.94 € | 318.50 € | |
| Résultat de l'exercice | | + 94 826.12 € | - 420 767.44 € | | |

Budget ADS-URBANISME - Compte administratif 2018

| | Fonctionnement | | Investissement | |
|---------------------------|-----------------------------------|--------------|-----------------------------------|---------------|
| | Crédits ouverts (BP + DM+ RAR) | Réalisé | Crédits ouverts (BP + DM+ RAR) | Réalisé |
| Dépenses | 131 992.50€ | 121 665.97 € | 16 403.51 € | - |
| Recettes | 131 992.50€ | 122 215.70 € | 16 403.51 € | 16 403.51 € |
| Résultat de l'exercice | | + 549.73 | | + 16 403.51 € |

LES CHIFFRES CLÉS 2018 LA SECTION DE FONCTIONNEMENT



La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services.

Recettes de fonctionnement

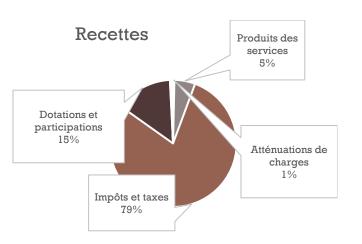
Les recettes de fonctionnement correspondent pour l'essentiel aux impôts locaux et aux dotations versées par l'Etat.

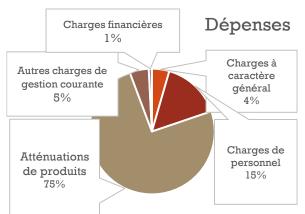
- > 69 374.54 euros ont été perçus pour atténuation de charges (remb. Assurance statutaire CNP)
- 15 435 592.58 euros ont été perçus au titre de la fiscalité directe locale
- 452 002 euros de dotation d'intercommunalité et 1 834 888 euros de dotation de compensation groupement
- ▶ 1 033 294.23 euros ont été perçus au titre des produits des services
- 46 572.16 euros d'autres produits de gestion courante (revenus des immeubles PETR AITHEX)

Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par salaires du personnel, l'entretien et fonctionnement des bâtiments, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées notamment les études, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

- Charges à caractère général pour 817 210 euros
- Dépenses de personnel pour 2 796 688 euros
- 13 605 979 euros pour atténuation de produits (SICOVAD, 10 046 596 euros ont été reversés aux Communes membres au titre des attributions de compensation, FNGIR, FPIC et taxes de séjour)
- 894 943 euros de charges de gestion courante
- 139 884 de charges financières (atténuées de 53 000 euros par les remboursements des emprunts par l'ex CCVM).





ATTRIBUTIONS DE COMPENSATIONS : 10 046 596.00 €

Le soutien apporté par la Communauté de Communes à ses communes membres se décline en attributions de

compensation qui correspond à un versement

obligatoire d'une intercommunalité à fiscalité propre à

ses communes membres. Son montant est calculé de

façon à garantir à chaque commune le même niveau de richesse que l'année précèdent l'intégration dans

l'intercommunalité (déduction faite des charges

transférées).



LES CHIFFRES CLÉS 2018 LA SECTION D'INVESTISSEMENT



La section d'investissement est liée aux projets à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

Recettes d'Investissement

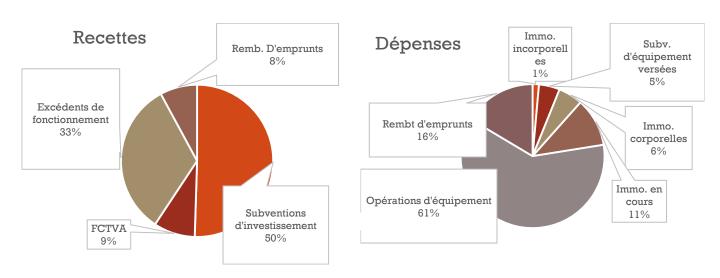
Les subventions d'investissement sont perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (subventions relatives à la construction du Bâtiment relais, travaux de voirie, Remboursement d'emprunts CCVM, FCTVA...).

- > 494 239.48 euros de subventions (Région Grand Est, DETR, Conseil Départemental)
- > 895 756.75 euros de dotations Fonds divers Réserves (189 821 euros de FCTVA et 705 935 euros d'excèdent de fonctionnement)

Dépenses d'Investissement

Toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité, sont des dépenses d'investissement. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, des collections, des études de maitrise d'œuvre pour la construction de la micro crèche, l'aménagement des bureaux du RAM et l'accessibilité des bâtiments et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

- 4 515.92 euros de frais d'études
- 26 500 euros de subventions d'équipement versées (Amélioration de l'habitat, commerces)
- > 106 254 euros d'immobilisations corporelles (mobilier, collections, informatique)
- > 38 696 euros en aménagement d'électricité terrain aire de grand passage
- > 537 965 euros de dépenses d'équipement
- 443 590.82 euros de remboursement d'emprunts





LES BUDGETS ANNEXES

Le budget ADS-URBANISME

Le Fonctionnement

Dépenses :

- Des charges à caractère général pour un total de 14 361.35 €, soit 4 565.15 € (fournitures administratives, maintenance des logiciels, téléphonie) et 9 796.20 € de remboursement des frais de fonctionnement au budget général;
- ➤ Remboursement des charges de personnel au budget général pour 100 273.61 €;
- ➤ Autres charges de gestion courante (hébergement logiciels) pour 1 538.51 €;

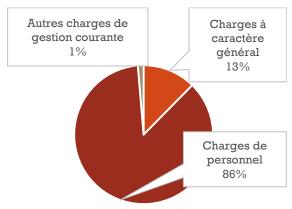
Recettes:

▶ 121 938.22 € de prestations de service correspondant aux frais d'instruction des permis de construire des collectivités hors CCPVM;

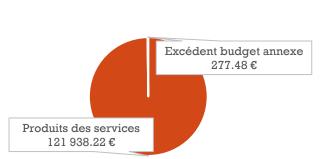
L'Investissement

Recettes:

Les recettes d'investissement, pour un montant de 5 471 .51 €, correspondent aux opérations d'ordre;



Dépenses de Fonctionnement



Recettes de Fonctionnement

Le budget ZONES D'ACTIVITES

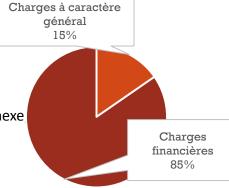
Le Fonctionnement

Dépenses :

- Des charges à caractère général pour un montant de 2 253.59 €;
- Des remboursements d'intérêts d'emprunt pour 12 408.16 €;

Recettes:

> 125 543.44€ de transfert de crédits entre budget général et budget annexe



Dépenses de fonctionnement

L'Investissement

Dépenses :

- ➤ Remboursement d'emprunt pour 30 014.96 €;
- ➤ Publication d'annonce BOAMP pour **596.96 €** ;
- > 1 780.00 € de Réfection de candélabres suite à sinistre et 1 748.07 € de frais de notaire ;

Recettes:

Les recettes d'investissement, pour un montant de 318.50 €, correspondent aux opérations d'ordre;

LES TAXES

Les taux d'imposition 2018

| Taxes | Taux De référence | Coefficient de variation | Taux définitifs | Base d'imposition | Produit correspondant |
|-----------------------------|-------------------------|-----------------------------|--------------------|----------------------|--------------------------|
| Taxe d'habitation | 15,62 | 1,000000 | 15,62 | 33 366 000.00 | 5 213 403.00 |
| Foncier bâti | 3,56 | | 3,56 | 34 482 000.00 | 1 223 965.00 |
| Foncier non bâti | 10,95 | | 10,95 | 859 500.00 | 93 826.00 |
| Cot.Foncière Entreprises | 22,57 | | 22,57 | 13 067 000.00 | 2 949 438.00 |

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)

Par délibération du 10 Janvier 2017, le Conseil Communautaire a confirmé l'adhésion de la Communauté de Communes au SICOVAD, et décidé de se substituer en lieu et place de ce Syndicat pour la perception de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

Le SICOVAD a mis en place au 1^{er} janvier 2017 un zonage permettant de fixer un taux de TEOM indexé à la performance du tri de chaque commune;

Toutefois le Conseil communautaire, par délibération du 11 avril 2018, a renouvelé sa décision de fixer un taux uniforme sur tout son territoire, soit 9.56 %.

La contribution 2018 versée au SICOVAD pour financer ce service est de 2 693 977 €.

| Communes | Base définitives | Taux | Produits |
|------------------------------|------------------|-------|-----------|
| Remiremont | 9 954 707 | 9.56% | 951 670 |
| Dommartin les Remiremont | 1 503 212 | 9.56% | 143 707 |
| Eloyes | 2 115 368 | 9.56% | 202 229 |
| St Etienne les Remiremont | 3 609 171 | 9.56% | 345 037 |
| St Nabord | 3 533 714 | 9.56% | 337 823 |
| Vecoux | 593 092 | 9.56% | 56 700 |
| Saint-Amé | 1 797 175 | 9.56% | 171 810 |
| Le Girmont Val d'Ajol | 154 061 | 9.56% | 14 728 |
| Le Val d'ajol | 3 322 794 | 9.56% | 317 659 |
| Plombières les Bains | 1 609 021 | 9.56% | 153 822 |
| | 28 192 315 | Total | 2 695 185 |

La Taxe Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

La Communauté de Communes est compétente pour la « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) » depuis le 1er janvier 2018.

Considérant le besoin de financement des actions liées à :

- o la maîtrise d'œuvre du programme de restauration Moselle, Moselotte et affluents
- o les études complémentaires liées au programme de restauration Moselle, Moselotte et affluents
- o les travaux 2019 du programme de restauration Moselle, Moselotte et affluents
- o l'étude de gouvernance GEMAPI sur le bassin versant de la Moselle Amont
- o l'étude de gouvernance GEMAPI sur le bassin versant de la Lanterne

Le Conseil communautaire a décidé, le 25 septembre 2018, d'instaurer la Taxe GEMAPI et, d'arrêter le produit pour l'année 2019 à la somme de 92 083 €, représentant 1% de la fiscalité totale perçue par la Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales.



COÛTS DES SERVICES

| 3110 Ecole de r | nusique | | | | |
|-----------------------|--|------------|-------------|-------------|---------|
| Dépenses | | 2016 | 2017 | 2018 | |
| FONCTIONNEMENT | Chapitre 011 Charges à caractère général | 8 191.27 | 10 780.99 | 26 106.09 | 142.15% |
| | Chapitre 012 Charges de personnel | 97 350.04 | 117 134.12 | 350 841.38 | 199.52% |
| | Chapitre 65 autres charges Participation syndicale | 135.30 | | 25 459.00 | |
| Total charges de fon | ctionnement | 105 676.61 | 127 915.11 | 402 406.47 | 214.59% |
| Recettes | | | | | |
| FONCTIONNEMENT | Chapitre 013 Remb. Rémunérations personnel | 173.16 | | 821.94 | |
| | Chapitre 70 Produits des services | 30 207.00 | 27 299.00 | 43 546.00 | 59.52% |
| Total recettes de fon | ctionnement | 30 380.16 | 27 299.00 | 44 367.94 | 62.53% |
| | Déficit | -75 296.45 | -100 616.11 | -358 038.53 | |

| 413 Piscines | | | | | |
|----------------------------------|--|-------------|-------------|-------------|---------|
| Dépenses | | 2016 | 2017 | 2018 | |
| FONCTIONNEMENT | Chapitre 011 Charges à caractère général | 179 998.34 | 167 347.87 | 161 079.63 | -3.75% |
| | Chapitre 012 Charges de personnel | 289 947.22 | 295 175.16 | 315 706.11 | 6.96% |
| | Chapitre 65 autres charges de gestion courante | 168.00 | | | |
| Total charges de fonctionnement | | 470 113.56 | 462 523.03 | 476 785.74 | 3.08% |
| | | | | | |
| Recettes | | | | | |
| FONCTIONNEMENT | Chapitre 013 Remb. Rémunérations personnel | 0.00 | 3 168.28 | 10 173.54 | 221.11% |
| | Chapitre 70 Produits des services + Salaires P BOMONT | 183 186.60 | 173 530.04 | 179 574.50 | 3.48% |
| | Chapitre 75 Redevance LOUIS SA Distributeur boissons | 1 124.28 | 636.13 | 675.94 | 6.26% |
| | Chapitre 77 produits exceptionnels | 10 267.43 | | 130.85 | |
| Total recettes de fonctionnement | | 194 578.31 | 177 334.45 | 190 554.83 | 7.46% |
| | | | | | |
| | Déficit | -275 535.25 | -285 188.58 | -286 230.91 | |

| 321 - Médiathèo | 321 - Médiathèques Intercommunales | | | | |
|----------------------------------|---|-------------|-------------|-------------|---------|
| Dépenses | | 2016 | 2017 | 2018 | |
| FONCTIONNEMENT | Chapitre 011 Charges à caractère général | 112 974.98 | 116 409.35 | 138 426.78 | 18.91% |
| | Chapitre 012 Charges de personnel | 698 156.37 | 718 465.32 | 730 785.72 | 1.71% |
| | Chapitre 65 autres charges de gestion courante | 5 474.82 | 6 180.06 | 10 415.00 | 68.53% |
| Total charges de fon | ctionnement | 816 606.17 | 841 054.73 | 879 627.50 | 4.59% |
| | | | | | |
| Recettes | | | | | |
| FONCTIONNEMENT | Chapitre 013 Remb. Rémunérations personnel | 3 910.39 | 993.74 | 430.86 | -56.64% |
| | Chapitre 70 Produits des services | 31 825.71 | 30 903.40 | 32 591.21 | 5.46% |
| | Chapitre 77 Rembourst sinistre +Subv nuit de la | | | | |
| | lecture | | | 1 745.33 | |
| Total recettes de fonctionnement | | 35 736.10 | 31 897.14 | 34 767.40 | 9.00% |
| | | | | | |
| | Déficit | -780 870.07 | -809 157.59 | -844 860.10 | |

| 524 Aires de Grands passages | | | | | |
|----------------------------------|---|-----------|------------|------------|---------|
| Dépenses | | 2016 | 2017 | 2018 | |
| FONCTIONNEMENT | Chapitre 011 eau, électricité entretien | 29 153.09 | 15 343.48 | 21 384.07 | 39.37% |
| | Chapitre 012 Charges de personnel | | | 119.35 | |
| Total charges de fonctionnement | | | 15 343.48 | 21 503.42 | 40.15% |
| Recettes | | | | | |
| FONCTIONNEMENT | Chapitre 70 Produits des services | 2 316.00 | 2 112.00 | 1 280.00 | -39.39% |
| | Chapitre 77 Rembst armoire électrique | | | 9 952.00 | |
| Total recettes de fonctionnement | | 2 316.00 | 2 112.00 | 11 232.00 | 431.82% |
| | | | | | |
| | Déficit | 2 316.00 | -13 231.48 | -10 271.42 | |

COÛTS DES SERVICES



| 610 Repas à dor | 810 Repas à domicile | | | | |
|----------------------------------|--|------------|------------|------------|---------|
| Dépenses | | 2016 | 2017 | 2018 | |
| FONCTIONNEMENT | Chapitre 011 Charges à caractère général | 115 226.79 | 141 490.24 | 117 670.76 | -16.83% |
| | Chapitre 012 Charges de personnel | 52 861.26 | 57 003.85 | 38 800.47 | -31.93% |
| | Chapitre 67 Annulation ancienne facture | | | 88.34 | |
| Total charges de fond | Total charges de fonctionnement | | 198 494.09 | 156 559.57 | -21.13% |
| | | | | | |
| Recettes | | | | | |
| FONCTIONNEMENT | Chapitre 013 Remb. Rémunérations personnel | 13 610.08 | | 1 068.41 | |
| | Chapitre 70 Produits des services | 109 822.80 | 145 116.90 | 119 130.90 | -17.91% |
| Total recettes de fonctionnement | | 123 432.88 | 145 116.90 | 120 199.31 | -17.17% |
| | | | | | |
| | Déficit | -44 655.17 | -53 377.19 | -36 360.26 | |

| 630 Relais Assistants Maternels | | | | | |
|----------------------------------|--|------|------------|-----------|-----------|
| Dépenses | | 2016 | 2017 | 2018 | |
| FONCTIONNEMENT | Chapitre 011 Charges à caractère général | | 6 246.74 | 6 064.93 | -2.91% |
| | Chapitre 012 Charges de personnel | | 63 637.99 | 81 967.24 | 28.80% |
| Total charges de fond | tionnement | | 69 884.73 | 88 032.17 | 25.97% |
| | | | | | |
| Recettes | | | | | |
| FONCTIONNEMENT | Chapitre 013 Remb. Rémunérations personnel | | 60.60 | 16 420.30 | 26996.20% |
| | Chapitre 74 Subventions CAF | | 39 972.73 | 72 146.00 | 80.49% |
| Total recettes de fonctionnement | | | 40 033.33 | 88 566.30 | 121.23% |
| | | | | | |
| | Excédent | 0.00 | -29 851.40 | 534.13 | |

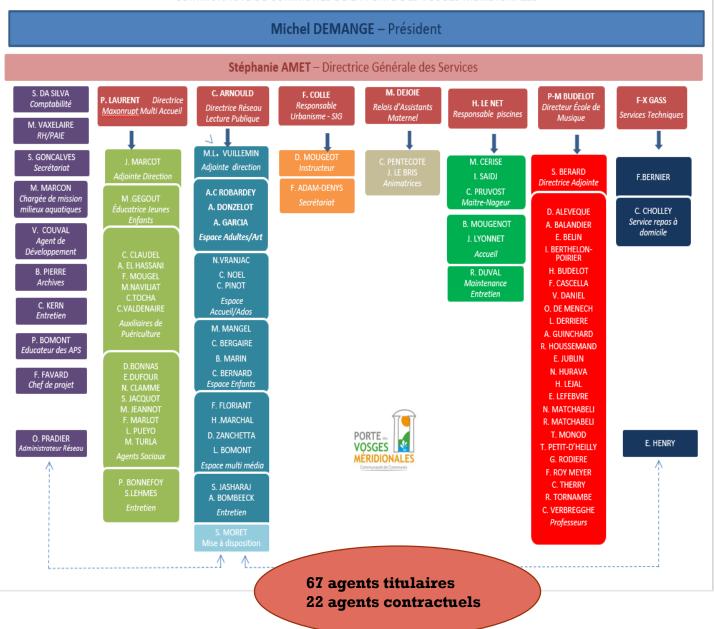
| 640 Crèche Maxonrupt | | | | | |
|----------------------------------|--|-------------|-------------|-------------|---------|
| Dépenses | | 2016 | 2017 | 2018 | |
| FONCTIONNEMENT | Chapitre 011 Charges à caractère général | 72 516.93 | 76 823.63 | 75 610.67 | -1.58% |
| | Chapitre 012 Charges de personnel | 633 673.62 | 635 106.12 | 711 255.27 | 11.99% |
| | Chapitre 65 Hébergement logiciels | 2 687.50 | 2 523.64 | 2 605.48 | 3.24% |
| | Chapitre 67 Charges exceptionnelles | 119.68 | | | |
| Total charges de fond | tionnement | 708 997.73 | 714 453.39 | 789 471.42 | 10.50% |
| | | | | | |
| Recettes | | | | | |
| FONCTIONNEMENT | Chapitre 013 Remb. Rémunérations personnel | 13 912.02 | 10 931.17 | 36 158.35 | 230.78% |
| | Chapitre 70 Produits des services | 144 928.58 | 145 979.63 | 140 534.22 | -3.73% |
| | Chapitre 70 Subventions CAF | 335 178.44 | 367 389.65 | 356 031.01 | -3.09% |
| | Chapitre 70 Remboursements MSA | 3 016.62 | 2 738.53 | 12 614.80 | 360.64% |
| Total recettes de fonctionnement | | 497 035.66 | 527 038.98 | 545 338.38 | 3.47% |
| | | | | | |
| | Déficit | -211 962.07 | -187 414.41 | -244 133.04 | |

| 824 Aires de car | nping-cars | | | | |
|----------------------------------|--|------------|------------|------------|--------|
| Dépenses | | 2016 | 2017 | 2018 | |
| FONCTIONNEMENT | Chapitre 011 Charges à caractère général | 6 380.65 | 10 231.32 | 9 970.98 | -2.54% |
| | Chapitre 012 Charges de personnel | 9 007.85 | 9 485.98 | 9 486.63 | 0.01% |
| Total charges de fond | ctionnement | 15 388.50 | 19 717.30 | 19 457.61 | -1.32% |
| | | | | | |
| Recettes | | | | | |
| FONCTIONNEMENT | Chapitre 70 Produits des services | 5 850.00 | 5 569.00 | 6 555.00 | 17.71% |
| | Chapitre 77 Annulations mandats excercices | | | | |
| | antérieurs | | | 333.60 | |
| Total recettes de fonctionnement | | | | 6 888.60 | |
| | | | | | |
| | Déficit | -15 388.50 | -19 717.30 | -12 569.01 | |



RESSOURCES HUMAINES ORGANIGRAMME

ORGANIGRAMME DES SERVICES AU 1^{er} SEPTEMBRE 2018
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PORTE DES VOSGES MERIDIONALES



- Moyenne d'âge : 44 ans
- 72% de femmes
- 89 agents au 31 décembre 2018 dont 70,81 équivalents temps plein

LES RESSOURCES HUMAINES:

LE COMITÉ TECHNIQUE ET LE COMITÉ D'HYGIÈNE, DE SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL (CHSCT)

Le Comité technique

Représentants ELUS

Titulaires: Messieurs Michel DEMANGE, Jean RICHARD, Jean HINGRAY, Albert HENRY

Suppléants : Mesdames Marcelle ANDRE, Catherine LOUIS, Messieurs Jean-Marie MANENS, André

JACQUEMIN

Représentants AGENTS

Titulaires: Madame Peggy LAURENT et Monsieur François-Xavier GASS (FA), Mesdames Catherine ARNOULD et Florence ADAM-DENYS (CFDT)

Suppléants : Madame Manon MARCON et Monsieur Rémi DUVAL (FA) Madame Anne-Caroline

ROBARDEY et Monsieur Gwendal ROUSSEL (CFDT)

Ces séances ont permis entre autres, de :

Donner un avis favorable à l'instauration du règlement intérieur,

Nommer un assistant de prévention,

 Proposer une action sociale diversifiée au travers de l'adhésion de Plurelya, ce qui représente un coût pour la collectivité de 149 € par agent,

· Mettre en œuvre un plan de formation et un règlement de formation.

En 2018, le Comité technique a

3 réunions:

17 mai 2018

20 septembre 2018 **29 novembre 2018**

Le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT)

Ce comité a pour objectif de contribuer à la protection de la santé et de la sécurité des agents et du personnel, contribuer à l'amélioration des conditions de travail et veiller au respect des prescriptions légales.

2 réunions ont été organisées :

- le 17 mai 2018 Installation
- le 29 novembre 2018

Les thématiques suivantes ont été abordées :

- le règlement intérieur du CHSCT la dotation des équipements de protection individuelle et des vêtements de travail, pour les agents concernés
- Le Document Unique et du Programme Annuel de Prévention

Représentants ELUS

Titulaires: Messieurs Michel DEMANGE, Jean RICHARD, Jean HINGRAY, Albert HENRY

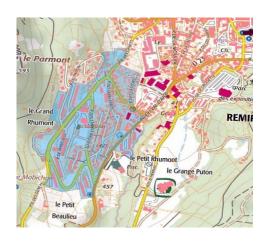
Suppléants : Mesdames Marcelle ANDRE, Catherine LOUIS, Messieurs Jean-Marie MANENS, André

JACQUEMIN

Représentants AGENTS

Titulaires: Mesdames Catherine ARNOULD, Véronique COUVAL (CFDT), Messieurs François-Xavier GASS, Rémi DUVAL (FA)

Suppléants : Monsieur Francis BERNIER, Madame Patricia BONNEFOY (CFDT), Mesdames Sylvia GONCALVES, Fabienne COLLE (FA)







LES ACTIONS PAR THÉMATIQUES RÉALISÉES EN 2018





LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE

Aide à l'immobilier d'entreprise

La Communauté de Communes des Vosges méridionales a délégué sa compétence en matière d'aide à l'investissement immobilier des entreprises au Département des Vosges en 2018.

Sont éligibles les investissements immobiliers des entreprises dans le cadre d'une construction, d'une extension, d'un aménagement, ou d'une rénovation d'un bâtiment et les frais inhérents.

Activités éligibles :

- Industrie
- Services aux entreprises
- Bâtiment et Travaux publics
- Entreprises de transports et logistiques
- Commerce dont la surface est inférieure à 400m²
- Artisanat
- Tourisme

L'aide peut s'élever de 10 000 € à 50 000 € en fonction des dépenses éligibles et de la taille de l'entreprise. Dans le cadre de cette délégation le Département finance 80 % de la subvention obtenue et la CCPVM les 20% restant.

Pour déposer une demande d'aide, l'entreprise doit au minimum obligatoirement exercer son activité sur le territoire et être inscrite au RCS et/ou au Répertoire des métiers.

L'instruction du dossier d'aides est assurée par le Conseil Départemental.

Les zones d'activités économiques

La CCPVM gère les zones d'activités économiques et commercialise les parcelles disponibles. Elle a intégré en 2018 les zones communales.

Adhésion à l'agence régionale de développement économique

La CCPVM a par délibération du 18 décembre 2018, décidé d'adhérer à l'agence régionale de développement économique.

La Région Grand Est a décliné sa stratégie en concertation étroite avec l'ensemble des acteurs économiques dans son Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) voté en séance plénière le 28 avril 2017, dont l'agence de développement économique en est un des outils d'accompagnement.

L'action de l'Agence de développement économique s'inscrira dans l'écosystème local et intégrera la recherche de synergies et de coopérations avec d'autres dynamiques et outils de développement existants sur le territoire ou voisins.



LA POLITIQUE ÉCONOMI



ACQUISITION DU BÂTIMENT AITHEX À

La Communauté de Communes Terre de Granite devenue plus tard Communauté de Communes des Hautes Vosges, dans le cadre de sa compétence de développement économique, avait souhaité acquérir un bâtiment situé à Saint Amé, propriété des frères Giuriato dans un objectif de permettre à l'association d'insertion par l'économie AITHEX (Ateliers chantiers d'insertion), locataire, de se maintenir et de se développer.

En date du 1er janvier 2017, le schéma départemental de coopération intercommunale a fixé les nouvelles limites des intercommunalités et porté création de la CCPVM par fusion de la CCPHV et de la CCVM avec extension à la commune de Saint-Amé (issue de la CC Terre de Granite).

Cette évolution impliqua que la Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales, au titre de **sa compétence obligatoire de développement économique**, et en vertu du principe de spécialité territoriale qui s'impose aux EPCI, soit seule compétente pour reprendre le projet.

L'association AITHEX porteuse de plus de 40 emplois se trouvait en difficulté financière en raison principalement du coût des loyers.

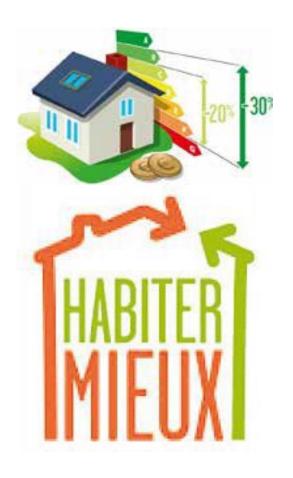
Le projet a donc été relancé dans le courant de l'été 2018, afin d'intervenir pour maintenir cette activité économique qui touche le développement durable.

La CCPVM a donc procédé à l'acquisition du site, réalisera les travaux de mise aux normes et a pu transférer les subventions de la Région et de l'Etat qui avaient été accordées. Elle établira un crédit-bail location-vente avec l'association, ce qui constituera une opération financière blanche pour la collectivité.



ANAH PROGRAMME HABITER MIEUX

En 2018, la Communauté de Communes a participé au financement de **34 dossiers**. La part versée par la CCPVM s'élève à **19 750 .00 €**



Le programme "**Habiter Mieu**x"



de l'Agence nationale de l'Habitat

Vous êtes **propriétaire de votre logement**, et celui-ci a plus de 15 ans, Vous souhaitez **réduire votre facture de chauffage**, tout en améliorant **le confort de votre logement**

⇒ C'est possible avec le programme "Habiter Mieux"

Vous pouvez ainsi bénéficier, sous conditions de ressources, d'aides financières intéressantes de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et d'un accompagnement personnalisé pour réaliser vos travaux de rénovation thermique, permettant une diminution de votre consommation d'énergie d'un minimum de 25% pour les propriétaires occupants et 35% pour les propriétaires bailleurs.

Pour votre information, **les taux de subvention** observés sur les dossiers déjà financés s'échelonnent entre **40% et 100% du coût des travaux** (selon les conditions de ressources des propriétaires occupants et la nature des travaux réalisés).

Pour cela, il vous suffit de vous reporter au **questionnaire** ci-contre, de le compléter et de le transmettre à l'ANAH. Vous serez ensuite contacté par un organisme agréé qui établira un **diagnostic gratuit** de votre situation.





ENVIRONNEMENT

Plan Climat Air Energie Territorial

Au vu de la loi transition énergétique pour la croissance verte (TECV) du 17 août 2015, la CCPVM doit réaliser un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) sur son territoire.

Le Plan Climat Air Energie Territorial est un document cadre de la politique énergétique et climatique menée par les intercommunalités, dont la finalité est la lutte contre le changement climatique et l'adaptation du territoire.

Le PCAET est donc un projet territorial de planification, à la fois stratégique et opérationnelle de coordination de la transition énergétique. Le PCAET s'applique à l'échelle d'un territoire donné sur lequel tous les acteurs (entreprises, associations, citoyens...) sont mobilisés et impliqués.

La CCPVM s'est engagée en décembre 2018 dans l'élaboration de son PCAET, en groupement de commande avec deux autres territoires voisins : la Communauté de Communes de Hautes Vosges, et la Communauté de Communes des Ballons des Hautes Vosges.



Programme de restauration Moselle et Moselotte

La Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales s'est engagée dans un programme de restauration des cours d'eau de la Moselle, de la Moselotte et leurs affluents.

Après la réalisation de la phase diagnostic, le Comité de Pilotage a demandé la réalisation d'études complémentaires afin de compléter le diagnostic réalisé par l'Atelier des territoires.

Les études complémentaires suivantes ont été menées en 2018 :

- Suivi piézométrique
- Topographie Moselle
- Topographie Affluents

Un suivi piézométrique d'un an doit être mis en place.

Les piézomètres ont été installés en octobre 2018.





Il reste l'étude hydrologique et hydrogéologique avec modélisation, qui dépend du suivi piézométrique à réaliser en 2019.



ENVIRONNEMENT LA FÊTE DE L'EAU ET DE LA RIVIÈRE

La CCPVM organise tous les ans au mois de juin une fête de l'eau, une manifestation familiale sur le thème de l'eau et de l'environnement.

En 2018, la CCPVM a bénéficié du dispositif éducatif « Je parraine ma rivière dans les Vosges », coordonnée par la plateforme TER'O du Conseil Départemental des Vosges et de l'Agence de l'eau.

Ce dispositif a permis de mettre en place de nombreux projets avec les écoles du territoire et autres structures recevant des enfants tout au long de l'année scolaire 2017-2018.

Les projets ont ensuite été exposés et présentés lors de la fête de l'eau et de la rivière qui s'est tenu du 29 Mai au 03 Juin 2018, sur le site de la Grange Puton à Remiremont.

Près de **670 enfants** ont été en visite sur la semaine de la fête de l'eau et de la rivière, et près de **650 personnes sur le weekend** grand public, tous bénéficiant de nombreuses animations.

Au total ce sont près de **29 partenaires** qui ont contribué et participé à la fête de l'eau et de la rivière, pour un budget d'environ **4 000 €**, subventionné à **80% par le Conseil Départemental des Vosges et l'Agence de l'eau Rhin-Meuse**.







L'année 2018 a été marquée par plusieurs événements phares :

- La nomination de Mme Catherine ARNOULD à la tête du Réseau de lecture publique;
- L'ouverture de la médiathèque du Val-d'Ajol le 19 décembre 2018;
- des tarifs réduits proposés pour les demandeurs d'emplois, étudiants, allocataires RSA, adultes handicapés ainsi que pour les personnes de 60 ans et plus.
- Abonnement gratuit pour les de 13 ans habitant le territoire de la Communauté de Communes
- Des horaires élargis, les limitations d'emprunts sur les CD supprimées et le nombre de jeux vidéo empruntables sur une carte est désormais de 2.



Ouverture de la médiathèque du Val-d'Ajol, Mercredi 19 décembre.

LE RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE EN CHIFFRES



Réseau

Médiathèque centrale à Remiremont

- + 5 médiathèques de proximité
- Dommartin-lès-Remiremont
- ➤ Eloyes
- Remirement
- Saint-Nabord
- ➤ Le Val d'Ajol
- Vecoux



Publics

127 194 prêts

2 536 inscrits

3 195 connexions dans la médiathèque

3 771 visites du site internet de la médiathèque



Collections

80 000 documents



7 603 CD
6 954 films
1 397 jeux
12 Consoles de jeux
11 tablettes
162 titres de presse

63 600 livres



Acquisitions

4 118 documents

Services

Prêt de **tablettes tactiles** et de **consoles** sur place

16 postes Internet publics et Wifi

Accès à distance au compte lecteur

Numérisation de documents

Ressource numérique via la **Malette numérique**



Les moyens **20 agents** 6 bénévoles



831 569 €

fonctionnement

92 186 €

investissement



Animations et actions culturelles 78 Rendez-vous

3 248
Participants

6 Expositions

Dont 659 visiteurs



Catalogue en ligne 14 000 accès au compte lecteur 1 871 consultations des ressources numériques 9 814 réservations





• Les Collections au 31/12/2018 : 79 887 documents (78 717 en 2017)(+1.49%)

• Fonds prêtés par la MDV : 1 449

Acquisitions 2018: 3 973 documents (3 457 en 2017)

• Eliminations : 2 393

• 29 021 usagers emprunteurs (28 277 en 2017 soit une augmentation de 3.38 %).

Le nombre de nouveaux inscrits s'élève à **582** contre 619 en 2017 : **(-5.98%).** Une hausse de **2.99** % des inscrits individuels contrebalance la diminution de **6.56** % des collectivités. Les nouveaux abonnés quant à eux diminuent de **8.98** %.

| | 2017 | 2018 | Evolution |
|---------------------|-------|-------|--------------------------------------|
| Individuels | 2 407 | 2 479 | + 72 soit une hausse de 2.99 % |
| Collectivités | 61 | 57 | - 4 soit une baisse de 6.56 |
| Nouveaux abonnés | 619 | 582 | - 37 soit une baisse de 8.98 |



Eloyes





Saint-Etienne-Les-Remiremont (fermée depuis Juillet 2018)



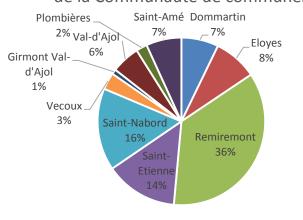
Le Val d'Ajol



Vecoux

| Collectivités | |
|------------------------------|----|
| Ecoles | 25 |
| (Nombre de classes) | 31 |
| Collèges | 7 |
| Lycées | 1 |
| Hôpitaux | 0 |
| Maisons de retraite | 4 |
| Petite enfance crèche, RAM | 2 |
| Péri-scolaire | 1 |
| Centre social | 1 |
| Ecole de musique, Accueil de | 10 |
| jour, Association, Centre de | |
| vacances | |
| Total collectivités | 51 |

Nombre total d'inscrits originaires de la Communauté de communes



| Ville | nombre d'inscrits en 2017 | nombre d'inscrits en 2018 | Evolution |
|----------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|------------|
| Dommartin-les- Remiremont | 155 | 174 | + 12.26 % |
| Eloyes | 177 | 204 | + 15.25 % |
| Le Girmont-Val-d'Ajol | 16 | 23 | + 43.75 % |
| Plombières-les-Bains | 44 | 52 | + 18.18 % |
| Remiremont | 827 | 869 | + 5.08 % |
| Saint-Amé | 150 | 165 | + 10 % |
| Saint-Etienne-lès- Remiremont | 320 | 340 | + 6.25 % |
| Saint-Nabord | 377 | 385 | + 2.12 % |
| Le Val-d'Ajol | 64 | 133 | + 107.81 % |
| Vecoux | 68 | 79 | + 16.18 % |
| Autres | 277 | 283 | - 33.94 % |
| Total | 2 475 | 2 707 | + 9.37 % |

LES ANIMATIONS

Budget animations 2018 : 9 125,63 €

• Total des animations et de la fréquentation

Les animations les plus programmées dans l'ordre décroissant sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

| | Nombre d'actions | Tous publics | Pour enfants | Nombre de personnes |
|--|---------------------|--------------|--------------|---------------------|
| | u actions | publics | | touchées |
| Heure du conte, kamishibaï, | 7 | 0 | 7 | 1 013 |
| raconte tapis | | | | |
| « Rencontres avec » | 9 | 6 | 3 | 547 |
| Expositions Adultes | 4 | 4 | 0 | 350 |
| Expositions Enfants | 2 | 0 | 2 | 309 |
| Fêtes, salons du livre | 6 | 0 | 6 | 254 |
| Ateliers Cyber scolaires (primaires | 35 | 24 | 11 | 233 |
| et collèges) et autres | | | | |
| Concert-Conférence musicale | 3 | 2 | 1 | 160 |
| Spectacle musical | 2 | 0 | 2 | 153 |
| Conférences, rencontres, lecture | 3 | 2 | 1 | 82 |
| Prix littéraires, clubs de lecture (Prix ado, Cafés, lectures, Café BD) | 3 | 3 | 0 | 65 |
| Action caritative (Amnesty | 1 | 1 | 0 | 50 |
| international) | | | | |
| Atelier d'écriture | 2 | 2 | 0 | 17 |
| Zinc grenadine | 1 | 0 | 1 | 15 |
| Lire et faire lire | 0 | 0 | 0 | 0 |
| TOTAL | 78 | 44 | 34 | 3 248 |



Spectacle musical, 27 Janvier à la médiathèque de Saint-Nabord : "Le renard et l'oiseau", Toc Toc Compagnie.







LES PISCINES

Grand bain

Bilan de fréquentation Piscine du Val d'Ajol

| | 2016 | 2017 | 2018 |
|--------------------------------------|--------|-----------|--------|
| Entrées publiques | 31 526 | 25 892 | 30 425 |
| Entrées scolaires | 23 626 | 23 674 | 24 080 |
| Entrées club de natation et aquabike | | | |
| Entrées gym aquatique | 1 622 | 1 535 | 1 498 |
| Entrées associations | | | |
| TOTAL | 56 774 | 51 101 | 56 003 |
| | | l mois de | |



Piscine de Plombières-les-Bains

travaux

Située aux abords du Parc Impérial, cette piscine de loisirs en plein air est dotée d'un toboggan aquatique, d'une pataugeoire, d'un mur d'eau et nage à contre-courant.

Ouverture tous les jours de 14H00 à 19H00 par beau temps du 29 juin au 1er septembre 2019.

| | 2016 | 2017 | 2018 |
|---------|-------|-------|-------|
| Entrées | 4 592 | 2 601 | 5 644 |



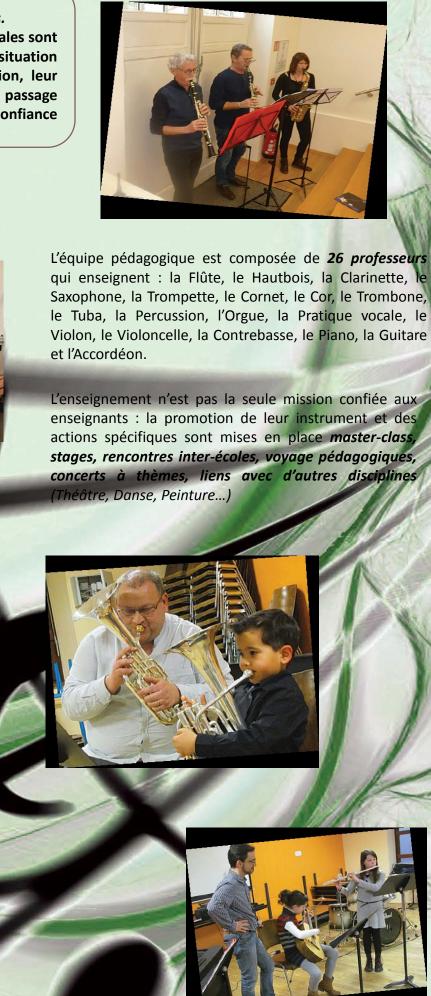
| Tarifs | Enfants – de 6 ans | Enfants de 6 à 16 ans | Adultes | Colonies de vacances | Titulaires de Pass Découverte |
|-------------------------------------|-----------------------|--------------------------|---------|-------------------------|-------------------------------------|
| 1 entrée | 1,50 € | 2.20€ | 3.70 € | 1.50 € | 3.10€ |
| Carte d'abonnement 10 entrées | 12.50 € | 18.50€ | 31.00€ | | |

ECOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE

EN BREF...

L'E.I.M. compte cette année 300 élèves.

Les auditions comme les heures musicales sont organisées pour mettre les élèves en situation de concert pour évaluer leur évolution, leur apprendre à appréhender le trac d'un passage devant un public et prendre confiance musicalement en eux.



ECOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE

LES ANIMATIONS



27 janvier : Master Class grands élèves de Trompette à Vandoeuvre-les-Nancy

4 et 11 février Concerts « Cuivres et Orgue » Remiremont et Val d'Ajol

21 février : Heure musicale Dommartin

13 mars: Classe de Hautbois au CRR de Nancy

17 mars à la Médiathèque : Concert-audition des élèves à l'occasion de la semaine de la petite

enfance (RAM)

4 avril: « Du Val au mont » audition « ouverte » de la classe de Piano,

9-13 avril : Semaine de l'eau : intervention d'I. Berthelon avec le RAM Eloyes, Val d'Ajol, St Etienne et Remiremont

14 avril journée du saxophone avec participation des élèves à « Orchestival » St Dié-des-Vosges

Heure musicale: Mardi 17 avril à St Nabord

21 avril 2° Concours national de musique de chambre de Remiremont

24 au 29 avril : Stage d'orchestre de la Fédération Musicale des Vosges REMIREMONT

12 mai : - « Airelle Besson » pour les choeurs d'enfants, FM II° cycle et orchestre départemental, trois concerts : 12 mai St Dié, 9 juin Gérardmer et 10 juin, Senones.

18 mai : animation Vernissage expo médiathèque « Fête de l'Eau » : opération « Je parraine ma rivière »

MC Trompette 9 Juin avec Airelle Besson à St Dié

CA SOUFFLE SOUS LES ARCADES VII° Edition du 16 au 24 Juin 2018

1^{er}, 8 octobre, 22 novembre, présentations en milieu scolaire, primaire et collège Charlet.

24 Novembre, Eglise du Val d'Ajol, Concert Première Partie profs de l'EIM et deuxième partie, Orchestre dép. d'Harmonie de la Fédération Musicale des Vosges.

8 et 9 Décembre, concert du Brass band Junior de l'EIM + Brass Band de Remiremont et Classe d'orgue. Le 8 Eglise de St Etienne 20h30 et le 9 Eglise de Vecoux 16h.

1 et 21 décembre, Concerts de Noël ; le 11 à 20h à l'espace Berlioz de Plombières-les-Bains et le 21 au CSC de St Nabord

12 décembre, maison de retraite l'Accueil de Remiremont 15h30

15 décembre Fête de Noël du RAM, Classe de Guitare d'Olivier à Vecoux

19 décembre maison de retraite du Val 15h

20 décembre animation crèche intercom. Remiremont

LES POLITIQUES SOCIALES

Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public

La CCPVM a signé le schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public avec le Département des Vosges, l'Etat et le PETR de Remiremont et ses Vallées.

5 orientations ont été définies dans ce schéma :



Orientation n°l

Organiser une gouvernance opérationnelle et pérenne pour assurer une offre de services adaptée et coordonnée

Orientation n°2

Garantir et mutualiser les ressources nécessaires à un bon niveau de services à la population vosgienne

Orientation n°3

Développer un accueil physique au plus près pour informer et orienter vers les services et pour accompagner les personnes pour notamment les démarches dématérialisées

Orientation n°4

Porter une attention spécifique sur les enjeux d'accès aux soins pour tous et de vieillissement de la population

Orientation n°5

Articuler les orientations du SDAASP avec les projets portés par les territoires et la stratégie départementale de développement

Politique de la Ville – quartier de Rhumont

- Modification de la gouvernance : la CCPVM exerce maintenant la compétence Politique de la Ville et le poste de chef de projet est donc porté par notre EPCI
- Le bilan à mi-parcours du contrat de ville est réalisé en début d'année et présenté en juin 2018 à l'occasion d'un comité de pilotage spécifique.
- L'annexe portant sur la prévention des discriminations est validée lors de ce CoPil et annexée au contrat.
- Un avenant de prolongation du contrat de ville, portant jusqu'en 2022 est adjoint aux documents.
- La CCPVM s'associe aux démarches destinées à coconstruire le Plan Pauvreté et ses déclinaisons locales.









Réforme des Attributions

Conférence Intercommunale du Logement

La CCPVM prépare et installe la Conférence Intercommunale du Logement, ainsi que prescrit par la Loi Égalité et Citoyenneté

Le diagnostic est conduit avec l'aide d'un stagiaire en master I de géographie, Quentin Monteiro. Le mémoire issu de cette démarche est d'ailleurs remarqué pour sa qualité par le jury de l'Université.

Mme Amet, DGS, et le chef de projet mènent plusieurs réunions et travaux en partenariat avec les acteurs du logement social pour aboutir au texte présenté au Conseil communautaire en fin d'année.

La CIL, coprésidée par le Président de la CCPVM et le Préfet des Vosges, est installée en décembre.

Les travaux des comités techniques se poursuivront en 2019 pour aboutir à l'élaboration des documents complémentaires tel que le plan partenarial de gestion de la demande et de l'information des demandeurs.

Convention Territoriale Globale

La CCPVM s'est engagée par délibération du 27 juin 2017 dans le projet de Convention Territoriale Globale avec la Caisse d'Allocations Familiales des Vosges, le Conseil Départemental et la MSA.

La Convention Territoriale Globale (CTG) est une démarche partenariale qui traverse toutes les missions et champs d'activité de la Caisse d'Allocations Familiales.

La CTG contribuera ainsi à une plus grande efficience, lisibilité et complémentarité des actions menées en direction des familles du territoire, et apporte de fait, de la lisibilité territoriale à la politique familiale et favorise le développement et l'amélioration du service rendu aux familles.

Cette démarche politique s'inscrit dans le schéma départemental des services aux familles. Elle permet de décliner, au plus près des besoins du territoire, la mise en œuvre des champs d'intervention partagés par la Caf, le CD, la MSA et la Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales.

Les premiers groupes de travail se réuniront courant 2019.





CRÈCHE MULTI-ACCUEIL

Effectif: 20 personnes

un médecin vacataire 4 heures/mois

Horaires: 7h15-19h15 du lundi au vendredi

Fermeture annuelle: 5 semaines





Agrément : 50 places

- 3 sections pour l'accueil régulier :
- Les « Bébés » 10 places
- Les « Petits » 13 places
- Les « Grands » 15 places

L'Accueil Modulable »

- Contrat régulier (à temps partiel ou hors vacances scolaires)
- Contrat occasionnel (= halte-garderie) en fonction des places disponibles d'une semaine à l'autre
- Contrat « temporaire » ou dit « d'urgence » : pour répondre à une demande soudaine prioritaire (problème de nounou...)
- Contrat « périscolaire » mercredis et vacances scolaires : limité aux fratries car places limitées.



CRÈCHE MULTI-ACCUEIL

FREQUENTATION

Le nombre d'inscriptions en 2018 : 170 (170 en 2017) pour 144 enfants

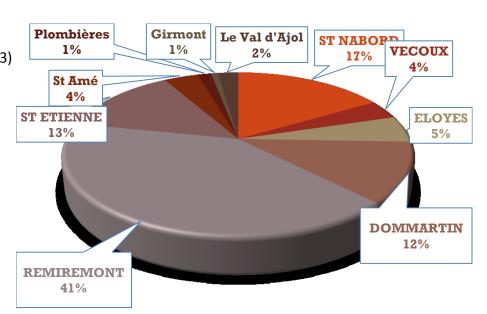
Le nombre d'inscriptions correspond au nombre d'inscriptions par <u>modes d'accueil</u> : ce qui explique qu'il diffère du nombre d'enfants. Un enfant accueilli dans l'année peut réunir plusieurs modes d'accueil : d'abord en mode « Temporaire », puis en « Régulier », en passant par « HG » (Halte-Garderie) puis en « Périscolaire ».

Répartition géographique

- *CCPVM = Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales
- Nombre d'inscriptions **CCPVM**= **133** répartis comme suit :

Eloyes: 1 (0)
Dommartin les Rt: 16 (23)
Girmont: 1 (0)
Le Val d'Ajol: 3 (8)
St Amé: 5 (11)
St Etienne: 18 (25)
St Nabord: 22 (24)
Plombières: 2 (2)
Remiremont: 54 (54)

Vecoux : 5 (7)



Nombre d'inscriptions hors CCPVM = 11 (16 en 2017)

(Vagney, Cornimont, Saulxures : déménagement a posteriori, Pouxeux, Le Syndicat, Raon aux Bois, La Bresse : déménagement a posteriori, Ferdrupt)

Sur 48 demandes en 2018, **98**% des familles appartiennent à la Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales. 1 seule demande hors CCPVM = Bellefontaine, non retenue

CRÈCHE MULTI-ACCUEIL

Activités internes

- Promenades en poussette (x45 = belle météo cette année!) : dont une balade à pieds à l'occasion de l'automne
- Activité musique pour les plus grands
- Evènements marqués en fonction des fêtes calendaires (Noël, Carnaval, Pâques...)
- Concert par l'école de musique à l'occasion de la fête de Noël
- Pique-nique au Calvaire pour les plus grands
- Goûter en plein air pour les « Petits »
- Jeux d'eau sur la terrasse
- Sorties à la piscine
- Visite de la caserne des pompiers
- Journal de la crèche à destination des parents
- Eveil musical : intervenante de l'école de musique de Remiremont
- Fête de la crèche en été
- Visites des archives municipales (fabrication d'un parchemin)
- Visite à l'école de musique
- Continuité de l'atelier « jardinage »
- La mise à disposition au public du projet éducatif nouvellement mis à jour
- L'ébauche d'un nouveau projet pédagogique sur la communication et le langage des signes.
- Des échanges d'équipe sur les pratiques professionnelles
- Continuité du lien instauré avec le CAMSP

Activités nouvelles :

- Ateliers « lapereaux » : animaux amenés par un agent de la crèche pour un atelier découvert
- Visite d'un élevage de chiens et de lamas avec pique-nique et voyage en bus (Juillet)
- Atelier « chocolat » mené par un papa pâtissier-chocolatier

<u>Partenariats</u>

Heure du conte et visites libres à la **médiathèque** intercommunale.

Implication au sein du **Comité Petite Enfance** de la ville de REMIREMONT : participation aux fêtes de la petite enfance (été et automne).

EHPAD « L'Accueil » : rencontres intergénérationnelles

EHPAD « Le Châtelet »

l'implication de bénévoles pour l'accompagnement lors des différentes sorties.







RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

La Communauté de Communes compte :

- 236 assistants maternels agréés donc 175 en activité
- 5 Maisons d'Assistants Maternels
- 665 familles avec enfant de moins de 3 ans.

En 2018, 143 assistants maternels ont été en contact avec le RAM :

- 517 échanges téléphoniques,
- 202 échanges de mails
- 84 accueils en visites spontanées ou sur rendez-vous ont eu lieu avec les assistants maternels.

Et 262 parents ou futurs parents, soit :

- 434 échanges téléphoniques, 144 échanges de mails et 324 accueils en visites spontanées ou sur rendez-vous.

Le RAM est engagé dans la mission renforcée CAF relative au départ en formation continue.

Plusieurs animations de différents types ont été proposées au cours de l'année :

- 171 ateliers d'éveils classiques ont été proposés dans nos locaux, pour 512 assistants maternels, 833 enfants et 84 parents. Des ateliers d'éveils ont également été proposés dans d'autres locaux concernant 225 enfants, 121 assistants maternels et 21 parents.
- Des « temps forts » ont également été proposés : 35 assistants maternels différents y ont participé. 30 temps forts ont été proposés sur l'année avec la présence de 136 assistants maternels, 251 enfants et 48 parents :
- Information collective sur la formation continue, avec le GRETA
- Information collective sur les accidents domestiques avec le CTRC de Nancy
- Grande Semaine de la Petite Enfance : balade contée avec la médiathèque et l'école de musique intercommunale
- Partenariat Réseau Petite Enfance de Remiremont : Conférence sur les modes d'éducations alternatifs et spectacle d'automne
- Inscription dans le programme « Je parraine ma rivière »
- Conférence sur la Mort Inattendue du Nourrisson en partenariat avec l'association Les rires d'Anna et le Pays de Remiremont et Vallées
- Fête de fin d'année du RAM
- Soirée sur le développement du Jeune Enfant avec Delphine CURIEN, Educatrice de Jeunes Enfants
- Soirée bilan avec la présence de Emilie CLAUDEL de la CAF
- Partenariat avec le Réseau Parentalité de Remiremont et ses Vallées : journée « Et si on « se » posait en famille ? »
- Semaine Bleue en partenariat avec la médiathèque intercommunale, les anciens et l'école maternelle de Vecoux
- Soirée préparation de la fête de Noël
- Semaine Européenne de la Réduction des Déchets : ateliers avec EVODIA
- Soirée d'information sur la Convention Collective Nationale des Assistants Maternels du Particuliers Employeurs
- Fête de Noël du RAM





AIRES DE CAMPING-CARS

La Communauté de Communes gère deux aires de camping-cars :

Une aire située à proximité immédiate du Plan d'Eau à Remiremont, d'une capacité de 31 emplacements, et l'autre à Dommartin-Lès-Remiremont d'une capacité de 6 emplacements.

6 places 230 m² DOMMARTIN-LES-REMIREMONT Place de l'Eglise

Située au centre du village à côté de l'église et de la maison du patrimoine

Tarifs: Borne électrique:3 € / 24h

Borne de service : 3 €

31 places 3 100 m²

REMIREMONT

Site du Plan d'Eau – Rue du Lit d'Eau

À proximité immédiate du Plan d'Eau, du départ de la Voie Verte, de l'accès gare et commerces du centre ville

Tarifs:

Stationnement : 24h 6 €, 48h 12 €, 72h 18 € Borne de

service : 3 €

Stationnement + Borne de électrique : 24h 9 €, 48h 18

€, 72h 27 €



Recettes de fonctionnement 2018 :

- Aire de Remiremont : 5 682.00 €

- Aire de Dommartin: 873.00 €

GENS DU VOYAGE AIRES DE GRANDS PASSAGES

AIRE DU BOMBRICE (Saint-Nabord)

4 passages avec participation financière:

- Du 14 au 28 mai (30 caravanes → 25 familles)
- Du 25 juin au 1^{er} juillet (16 caravanes → 10 familles)
- Du 8 juillet au 15 juillet (80 caravanes → 40 familles)
- Du 5 au 14 août (30 caravanes → 20 familles)

Pour un total recettes de : 1 280,00 €

2 passages sans participation financière :

- Du 4 juillet au 20 juillet (10 caravanes)
- Du 22 octobre au 4 novembre (6 caravanes)

AIRE DU CHAMPS DEVANT PARMONT (Remiremont)

1 passage sans participation financière :

Du 8 juillet au 11 juillet (30 caravanes)

Les investissements:

 Installation d'une armoire électrique avec 20 raccordements. La mise en service a été réalisée le 20 juin 2018.

Coût total des travaux : 25 339,80 €

Tarifs:

Cautions:

100 € pour un groupe de 50 caravanes, 200 € pour un groupe de 51 à 150 caravanes, 400 € pour un groupe de plus de 150 caravanes

par famille et par semaine :

Aire du Bombrice: 12 €

Aire « Champs Devant Parmont »: 10 €



LA POLITIQUE TOURISTIQUE

Le schéma de développement touristique

La Commission Tourisme a élaboré en 2018 le schéma de développement touristique de la Communauté de Communes permettant de définir les grandes orientations que le territoire souhaite mener pour développer le tourisme. Ce Schéma se décompose en trois objectifs qui sont :

- Communiquer (construire et structurer une destination touristique autour d'un positionnement marketing fédérateur, améliorer la lisibilité de l'attractivité touristique, renforcer et améliorer la diffusion de l'information touristique sur le territoire, identifier les vecteurs clés de la promotion du territoire)
- Accueillir (redéfinir les publics cibles, valoriser les spécificités touristiques du territoire, identifier l'offre touristique grâce à des supports adaptés, identifier l'offre évènementielle)
- Organiser (Mettre en réseau les professionnels, les élus, l'office de tourisme, pérenniser le partenariat avec les institutions)

Une convention d'objectifs a ainsi pu être signée avec l'office de tourisme communautaire reprenant les orientations du schéma.

La marque Vosges Secrètes

- La marque Vosges Secrètes a été déposée par la Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales et fait l'objet des premières réflexions en 2018.

À travers cette marque, la volonté est d'offrir une expérience unique aux visiteurs et leur faire découvrir ou redécouvrir les secrets et les richesses qu'offre le territoire pour qu'ils deviennent à leur tour des ambassadeurs de la destination Vosges Secrètes.

La navette des crêtes

La convention annuelle avec le Parc Naturel Régional des Ballons pour le financement de la navette des crêtes a été reconduite en 2018.

L'entretien des sentiers de randonnée

Une convention a également été signée avec le Club Vosgien pour **l'entretien des sentiers de randonnée du territoire.** Une grande mobilisation des bénévoles a permis le rebalisage des sentiers sur le territoire des 3 communes de Plombières les Bains, Val d'Ajol et le Girmont Val d'Ajol.

Festi'Foss'art

La première édition du Festi'Foss'art a eu lieu le 12 août 2018 au Saint Mont. De nombreuses activités se sont enchainées tout au long de la journée : marche avec le Club Vosgien, trail avec « Courir ensemble Vosges », musique avec le groupe Blue Dixie Band, pique-nique, présentation de la brigade équestre, projet de traversée du massif du Fossard par l'ONF, conférence de Charles Kraemer sur toute l'histoire des fouilles, les nouvelles recherches sur l'antériorité chrétienne du massif, etc. Une bonne centaine de personnes ont gravi les pentes pour se rendre sur le site ce qui a été un encouragement à poursuivre l'expérience.







URBANISME

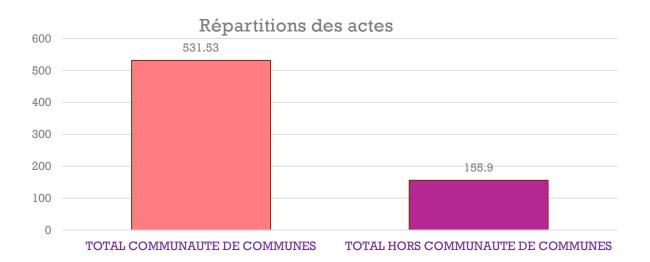
Le service urbanisme est en charge de l'instruction des autorisations du droit des sols **des 10 communes qui composent la CCPVM** ainsi que de celles de **4 communes extérieures** (Rupt Sur Moselle, Saint-Maurice sur Moselle, Le Thillot et Le Ménil).

Le service se fait fort d'être un appui technique et juridique pour les communes. En effet, outre son rôle d'instruction, Il a pour mission d'informer et d'orienter les élus, les particuliers et les professionnels sur les dossiers d'occupation du sol.

Le service administre le Système d'Informations Géographiques (SIG) intercommunal. Amorcée en 2018, son amélioration sera un des enjeux du service pour 2019. En effet, les agents souhaitent rendre cet outil plus complet et plus performant afin de promouvoir son utilisation par le plus grand nombre. Il s'agit d'une vaste tâche qui ne peut être effectuée qu'épisodiquement, l'instruction des autorisations d'occupation et d'utilisation des sols, de par la nécessité de respecter des délais, étant prioritaire.

Le service Urbanisme est composé de **deux instructeurs et d'une secrétaire à temps partiel** (environ 50 %).

Nombre d'Equivalent Permis de Construire (EPC) pour 2018



| DOMMARTIN-LES- | |
|----------------------|------------|
| REMIREMONT | 33,76 EPC |
| ELOYES | 50,3 EPC |
| GIRMONT VAL D'AJOL | 10,34 EPC |
| PLOMBIERES LES BAINS | 24,03 EPC |
| SAINT-ETIENNE-LES- | |
| REMIREMONT | 70,07 EPC |
| SAINT-NABORD | 89,56 EPC |
| SAINT-AME | 34,33 EPC |
| REMIREMONT | 130,12 EPC |
| LE VAL D AJOL | 69,9 EPC |
| VECOUX | 19,12 EPC |
| | |

| HORS CCPVM | | | | |
|------------------|----------|--|--|--|
| | | | | |
| LE MENIL | 17,9 EPC | | | |
| LE | | | | |
| THILLOT | 67 EPC | | | |
| ST-MAURICE / | | | | |
| MOSELLE | 30,8 EPC | | | |
| RUPT-SUR-MOSELLE | 40,2 EPC | | | |
| | | | | |